

148092900



COMMUNE DE LOVAGNY

Révision n° 1 du PLU : approbation

Par délibération en date du 24 avril 2019, le Conseil Municipal a approuvé la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de la Commune de LOVAGNY.

Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures d'ouverture (les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matins : de 9h15 à 11h30, les lundis, mardis, vendredis après-midis : de 14h30 à 17h et les jeudis après-midis : de 14h30 à 19h) ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Savoie.

Le Maire, Henri CARELLI

148632900